

Peut-on parler d'incorporation nominale en ndyuka ?

Laurence GOURY

CELIA IRD-CNRS

Le ndyuka est une langue créole dont près de 78 % du vocabulaire est d'origine anglaise (voir Smith 1987), les 22% restant se partageant entre des termes d'origine néerlandaise (16%), portugaise (5%), kikongo¹ (Smith 1987) et caribe² (Goury 2003). Parlé au Surinam, en Guyane française et aux Pays-Bas par environ 50 500 locuteurs (Price 2002), il est considéré dans le champ des études créoles comme un "créole radical". En effet, l'absence de contact avec la langue lexicatrice de base, survenue rapidement pour des raisons historiques, en a réduit considérablement l'influence sur le lexique et la syntaxe du créole en développement, contrairement à ce qu'on observe dans les autres langues créoles anglaises de la Caraïbe par exemple.

Selon le cadre théorique par lequel on aborde l'étude des créoles, plusieurs options se dessinent dans la description de leurs structures, qui correspondent aux grands courants des études créolistes :

¹ C'est la langue africaine la plus représentée dans le lexique ndyuka, cependant d'autres langues africaines ont également contribué à sa formation.

² D'autres langues amérindiennes de la région des Guyanes ont également contribué, dans une moindre mesure, à la formation du lexique ndyuka.

1. pour certains, elles sont le résultat d'une restructuration de la grammaire de la langue européenne de superstrat (voir par exemple Chaudenson 2003) ;
2. pour d'autres, elles sont un calque ou une relexification des structures des langues africaines de substrat (essentiellement des langues ewe ou fon) (voir par exemple Lefevbre 2001, Migge 2003) ;
3. elles ont également été considérées comme l'expression des structures de la grammaire universelle (Bickerton 1975) ;
4. les approches les plus récentes postulent qu'elles sont un peu tout cela à la fois selon les principes de compétition-sélection (Mufwene 2001), ou de convergence (Schwegler 2001), ou encore de congruence (Corne 1999).

Le cadre de cette étude étant strictement synchronique, nous n'entrerons pas ici dans les débats sur l'origine des structures du ndyuka. Nous décrivons un état de langue contemporain, tel qu'il se présente dans nos données issues de divers terrains réalisés essentiellement en Guyane française entre 1997 et 2004.

1. Valence en ndyuka

Comme toutes les langues créoles (voir par exemple Michaelis & Haspelmath 2003), le ndyuka ne présente aucun marquage morphologique des fonctions syntaxiques, et seule la position des constituants par rapport au noyau verbal en indique la fonction. C'est une langue SVO, mais la linéarité des constituants n'est pas strictement configurationnelle : l'ordre peut être modifié pour répondre à des stratégies pragmatiques spécifiques. Dans l'objectif de cet article, nous ne présenterons que les constructions canoniques impliquant un, deux ou trois constituants représentant les arguments du prédicat.

Dans les constructions intransitives, l'argument unique est représenté par un constituant devant être considéré comme le sujet du verbe. Ce constituant peut être un pronom ou un groupe nominal, il précède toujours le verbe et est strictement obligatoire (à l'exception des constructions impératives). Il n'y a pas d'accord entre le sujet et son verbe : la base verbale est toujours invariable, en genre ou en personne :

- (1) **Eeye dyonso mi e kon**
 oui bientôt 1SG IPF venir
 Oui, j'arrive tout de suite.
- (2) **Neen Sapakaa komoto. Neen a e waka, a e waka tee**
 alors Sapakaa partir alors 3SG IPF marcher 3SG IPF marcher IDEO
 Alors Sapakaa partit. Il se mit alors à marcher, à marcher, à marcher...

Dans les constructions transitives canoniques, à deux arguments, le sujet précède le verbe, et l'objet le suit. L'argument objet peut être représenté par un pronom ou un groupe nominal. En cas d'objet pronominal, la position post-verbale est strictement respectée. A l'exception de la troisième personne du singulier qui présente deux formes, l'une sujet (**a**), l'autre remplissant toutes les autres fonctions à l'exception de celle de sujet (**en**), il n'y a pas de paradigme spécifique de pronom objet :

- (3) **Na mi ten na mi si a uman mi lobi en**
 PREP 1SG temps alors 1SG voir la femme 1SG aimer 3SG
mi kali en u taki
 1SG appeler 3SG 1/2PL parler
 A mon époque, alors je voyais la femme, elle me plaisait, je l'appelais, et on parlait.

La position par rapport au verbe est bien le seul critère syntaxique permettant de différencier les fonctions de sujet et d'objet. En effet, l'invariabilité formelle des pronoms, qu'il s'agisse des pronoms relatifs ou des pronoms interrogatifs, ne permet pas d'utiliser la pronominalisation ou l'interrogation comme tests des fonctions syntaxiques.

(a) Relativisation

Elle se fait au moyen du pronom relatif **san**, invariable en personne et en fonction, comme dans les exemples suivants issus de textes en aluku. Cette forme est empruntée au sranan tongo³. Le ndyuka utilise également le relatif **di**, qui a exactement les mêmes propriétés que **san**⁴ (et en particulier l'invariabilité), mais pas la même origine.

³ Le sranan tongo est un créole de base lexicale anglaise parlé au Surinam. C'est, historiquement, le créole des plantations dont sont issues les langues des Marrons, comme le ndyuka. Il joue le rôle de véhiculaire au Surinam et dans certaines zones de la Guyane française.

⁴ **San** est le résultat de la grammaticalisation de la forme **sani** 'chose' en reprise pronominal. **Di** est le résultat de la grammaticalisation du démonstratif **disi** > **di**.

– le pronom est sujet d'un verbe transitif (4) ou intransitif (5):

- (4) **A taki, "sama di á wasi en ana á mu nyan."**
 3SG dire personne REL NEG laver 3SG main NEG devoir manger
 Il dit : "La personne qui ne se lave pas les mains n'a pas le droit de manger."
- (5) **A be abi sama kaba san be e wooko a gowtu**
 3SG PAS avoir gens déjà REL PAS IPF travailler PREP or
 Il y avait déjà des gens qui travaillaient dans l'orpaillage.

– le pronom est objet du verbe de la proposition relative:

- (6) **Den lay san u be e tyay de,**
 les charge REL 1/2PL PAS IPF porter là
na bakaa be e gi un den ?
 COP Blancs PAS IPF donner 1/2PL 3PL
 Les bagages que vous transportiez, c'est les Blancs qui vous les donnaient ?

(b) Interrogation

Elle se fait au moyen de pronoms interrogatifs invariables en nombre, en personne et en fonction. La seule opposition retenue est celle d'animé / inanimé : le pronom **sama** (résultat de la grammaticalisation du lexème **sama** 'personne') permet de faire porter l'interrogation sur des termes renvoyant à des entités humaines, alors que **san** permet de faire porter l'interrogation sur des termes renvoyant à des entités non-humaines, quelle que soit la fonction de ces termes dans la phrase.

– le pronom interrogatif est sujet du verbe transitif :

- (7) **Sama gi i a sani ya ?**
 qui donner 2SG la chose DEM
 Qui t'a donné cela ?

– le pronom interrogatif est l'objet du verbe transitif :

- (8) **Sama i miti na a wowoyo ?**
 qui 2SG rencontrer PREP le marché
 Qui as-tu rencontré au marché ?

Les verbes transitifs (9) peuvent être utilisés dans des constructions intransitives. L'objet est alors omis, mais la structure syntaxique est conservée et le rôle sémantique du sujet n'est pas modifié, contrairement à ce que l'on verra plus tard pour les constructions passives (10) :

- (9) **Mi koti sigisi gaan busi.**
 1SG couper six grande forêt
 J'ai coupé six abattis de grande forêt (litt. j'ai coupé six grandes forêts).
- (10) **Eeye, u o koti a yali ya.**
 oui 1/2PL FUT couper le an ci
 Oui, cette année, on va couper (= on va défricher un abattis).

Dans les constructions ditransitives à trois arguments, le sujet précède le verbe et les deux objets le suivent, selon un ordre qui place le constituant représentant le récipient ou destinataire avant celui qui représente l'objet transféré. Cette construction s'apparente à celle décrite dans Creissels (2003) pour le tswana comme "a double object construction in which the contrast between primary and secondary object, although not totally absent, is minimal". Les deux objets des verbes de type donner, ou dire, ne présentent en effet aucune différence morphologique ni syntaxique, si ce n'est leur place respective par rapport au verbe (voir (11)). Ils peuvent être également relativisés, pronominalisés (12) par le même paradigme de pronoms personnels. Le critère d'accessibilité à la fonction de sujet d'une construction passive n'a cependant pas encore pu être testé.

- (11) **Te i o gi a uman sawtu...**
 quand 2SG FUT donner la femme sel
 Quand tu vas donner le sel à la femme...
- (12) **Di mi gi en a pinda, neen a taki a abi.**
 quand 1SG donner 3SG la arachide alors 3SG dire 3SG avoir
 Quand je lui ai donné les arachides, elle m'a dit qu'elle en avait.

2. Modification de la valence

Les phénomènes de changement de valence ne sont identifiés par aucune marque morphologique spécifique⁵, mais certaines constructions syntaxiques entraînent des interprétations sémantiques particulières.

⁵ On peut se poser la question d'une classe de verbes labiles en ndyuka, cependant, aucune étude ne permet pour l'instant d'en affirmer l'existence.

2.1. Forme réfléchie

Il n'existe pas de forme verbale réfléchie ni réciproque grammaticale, c'est le contexte qui entraîne une interprétation particulière :

- (13) **Mi e wasi.**
 1SG IPF laver
 Je lave / je me lave.

On ne trouve pas, en particulier, de formes équivalentes à celles rencontrées dans certains créoles français, où la forme de pronom réfléchi est constituée d'une construction pronom + corps, litt. 'mon corps' :

- (14) ***mi e wasi mi seefi**
 1SG IPF laver 1SG même
- (15) ***mi e wasi mi sikin**
 1SG IPF laver 1SG corps

La forme réfléchie du pronom a une valeur essentiellement contrastive, mais peut également avoir, dans un contexte nominal, une valeur réfléchie :

- (16) **Na mi seefi nay en.**
 COP 1SG même coudre 3SG
 C'est moi qui l'ai brodé (et pas ma sœur).
- (17) **I be wooko a gowtu fi i seefi?**
 2SG PAS travailler le or PREP 2SG même
 Tu travaillais l'or pour toi-même ?

2.2. Passif

Si on considère qu'il est possible d'avoir une construction passive sans indice morphologique sur le verbe (contrairement à Dixon & Aikhenvald (2000 : 7)), alors les formes rencontrées en ndyuka sont du passif⁶. En ce sens, le ndyuka illustre bien la séparation entre rôles sémantiques et relations grammaticales : si la construction syntaxique

⁶ Il faudrait également envisager la possibilité de l'existence d'une classe de verbes monovalents inaccusatifs, ce qu'il n'est pas facile de démontrer dans une langue sans morphologie comme le ndyuka. Si tel était le cas, alors les verbes présentés ci-dessous seraient des inaccusatifs et la question de la construction passive ne se poserait plus.

manifeste bien les mêmes types de relations grammaticales (sujet d'un verbe intransitif), les rôles sémantiques qui sont associés à chacun des arguments sont complètement différents.

L'agent, généralement indéfini, ne peut en aucun cas être réintroduit, ce qui confirme l'idée que le passif en ndyuka s'analyse avant tout comme la montée du patient en position de sujet (et non pas comme la relégation de l'agent).

Dans l'exemple (19), l'interprétation passive découle du fait que **diingi** 'boire' ou **seli** 'vendre' ne peuvent pas sélectionner un inanimé (**sopi**, 'rhum' / **kasaba**, 'manioc') comme agent. C'est donc automatiquement l'interprétation passive qui découle de la structure, en dépit de l'absence de marquage morphologique propre :

(18) **We di mi ne e diingi sopi...**
 bon quand 1SG NEG IPF boire rhum
 Bon, puisque je ne bois pas de rhum...

(19) **Sopi ná e diingi a ini boto.**
 rhum NEG IPF boire PREP intérieur canot
 Le rhum ne se boit pas dans le canot / on ne boit pas de rhum dans le canot.

2.3. Causatif

En fonction d'auxiliaire, **meke** 'faire' permet d'augmenter la valence du verbe dans des constructions de type causatif (21). En aluku⁷, l'auxiliaire **meke** est réduit à une syllabe, **me** (22), qui peut s'assimiler phonétiquement à la voyelle du morphème de TMA (23). Ce changement phonologique est sans doute la trace d'un processus de grammaticalisation.

(20) **A sidon, a e aliki.**
 3SG s'asseoir 3SG IPF écouter
 Il s'est assis et a écouté.

(21) **Meke a aliki !**
 CAUS 3SG écouter
 Fais-le obéir !

⁷ Variante dialectale très proche du ndyuka, parlée également par un groupe de Marrons vivant sur les bords du fleuve Maroni en Guyane française.

- (22) **Ná me den tyaa kon !**
 NEG CAUS 3PL porter venir
 Ne les fais/laisse pas l'apporter !
- (23) **Mo u go !**
 caus 1/2pl aller
 Allons-y !

Dans les sections suivantes, nous examinerons dans le détail un processus qui pourrait être considéré comme une stratégie de diminution de la valence, avec perte de fonctionnalité de l'objet direct d'un verbe transitif.

3. Incorporation nominale

Dans la mesure où la perte de fonctionnalité de l'objet direct est directement liée à sa référentialité, nous présenterons dans une première sous-section les processus de détermination des bases nominales en ndyuka.

3.1. Absence de marque = forme de détermination (partitif, pluriel indéfini)

Les valeurs des bases nominales nues ont été étudiées à plusieurs reprises dans les langues créoles (voir Kihm 2003 ; Baptista 2002 et 2003). Elles sont nombreuses et contingentes : en fonction de la nature du nom, de sa fonction (objet ou sujet), de son rôle pragmatique (information nouvelle ou ancienne), de la valeur aspectuelle du prédicat, la valeur attribuée à une base nue sera différente.

En ndyuka, on peut cependant déceler certaines régularités. Le nom nu peut avoir une valeur sémantique de pluriel indéfini référentiel (24) ou de générique pour les noms renvoyant à des entités discrètes (comme **pingo** 'cochon-bois'), et de partitif (25) ou de générique pour ceux renvoyant à des entités denses (comme **moni** 'argent'):

- (24) **Pingo booko baka se ya !**
 cochon-bois casser derrière côté ici
 Des cochons-bois ont tout détruit là, derrière !

- (25) **U be e kibii moni.**
 1/2PL PAS IPF cacher argent
 On cachait de l'argent.

Le sujet d'un verbe d'existence est un nom nu sans aucune détermination :

- (26) **Gasi be de !**
 gaz PAS être
 Il y avait du gaz !

Dans les cas présentés ci-dessus, je considère que la détermination existe et peut être assimilée à une marque zéro. Ceci explique qu'il est possible de rajouter une détermination lexicale sur le nom sans avoir besoin de réintroduire une marque grammaticale explicite :

- (27) **Da u teke gaan tetey fu hali boto**
 alors 1/2PL prendre grand liane PREP tirer pirogue
 Alors on a pris des grandes lianes pour tirer la pirogue.

Par ailleurs, ces termes nus peuvent faire l'objet d'une relativisation sans qu'une autre détermination n'ait besoin d'être introduite :

- (28) **Da a be abi sama kaba san be e wooko a gowtu ?**
 alors 3SG PAS avoir personne déjà REL PAS IPF travailler PREP or
 Alors il y avait déjà des gens qui travaillaient dans l'or ?
- (29) **manenge di i si den bali "Sitimofu !"**
 hommes REL 2SG voir 3PL crier gibier
 ...des hommes que tu vois, ils crient "Du gibier !"

3.2. Absence de marque = formes d'incorporation nominale ?

Certaines bases nominales nues qui semblent être en position d'objet direct d'un verbe transitif ne semblent pas relever de la détermination à marque zéro présentée ci-dessus. Caractérisé par une absence de référentialité, cet objet supposé ne peut recevoir de détermination lexicale sans qu'en même temps soit réintroduite une détermination grammaticale, c'est-à-dire sans que le nom soit ancré dans la référentialité. Par ailleurs, il semble que cet objet supposé ait également perdu son intégrité syntaxique, ce qui rapproche ces constructions de celles décrites comme de l'incorporation nominale. C'est ce que nous essaierons de montrer dans les sections suivantes.

3.2.1. Perte de référentialité du nom et comportement syntaxique

L'objet supposé, dans ce type de construction, apparaît sans marque de détermination, pourtant, cette absence de détermination ne porte pas les mêmes valeurs que celles décrites en 3.1. Il n'a pas les propriétés d'un syntagme nominal : le nom nu est sorti du domaine référentiel, et un changement de construction (par introduction d'une détermination grammaticale) est nécessaire pour lui attribuer, par exemple, de la détermination lexicale. C'est ce qu'indiquent les exemples présentés ci-dessous :

- (30) **Mi bali wadaa gi en.**
 1SG crier bienvenue donner 3SG
 Je lui souhaitai la bienvenue.

mais :

- (31) ***Mi bali gaan wadaa gi en.**

- (32) **Mi bali wan gaan wadaa gi en.**
 1SG crier une grand bienvenue donner 3SG
 Je lui souhaitai une grande bienvenue.

- (33) **A tey tetey a wan sama neki kii en.**
 3SG lier liane PREP une personne cou tuer 3SG
 Il a étranglé quelqu'un et l'a tué.

mais :

- (34) ***A tey gaan tetey ...**

- (35) **A tey wan gaan tetey a wan sama neki kii en.**
 3SG lier une grand liane PREP une personne cou tuer 3SG
 Il a étranglé quelqu'un avec une grande liane et l'a tué.

Ces données nous permettent d'avancer certaines hypothèses sur la valeur sémantique du N en position apparente d'objet, qui est toujours un nom et ne peut être ni un pronom ni un nom propre. Au vu des propriétés suivantes, on peut alors avancer l'idée que l'on est face à un groupe V-N_{incorporé}.

- a) L'absence de détermination indique dans ces cas une perte de référentialité et d'individualité de l'objet.
- b) Le groupe V-N_{incorporé} construit une entité sémantique qui désigne généralement des "activities recognized as unitary

concepts" (Mithun 1984) comme dans les exemples présentés ci-dessous : **puu lay** 'décharger' (38), renvoie à l'activité du transport sur le fleuve, **koti goon** 'préparer l'abattis pour semer' (37), renvoie à une activité saisonnière, **boli nyanyan** désigne l'activité de 'faire à manger' (36).

- (36) **A á mu boli nyanyan**
 3SG NEG devoir cuire-nourriture
 Elle n'a pas le droit de faire à manger.
- (37) **I koti goon i gi faya, a boon.**
 2SG couper-abattis 2SG donner-feu 3SG brûler
 Tu défriches un abattis, tu mets le feu, ça brûle.
- (38) ...**peesi pe i e puu lay, puu lay te i kaba...**
 endroit où 2SG IPF enlever-charge enlever-charge jusqu'à 2SG finir
 ...des endroits où tu décharges, tu décharges complètement...

Ce phénomène, peu décrit pour les langues créoles, est mentionné en créole dominicain (voir Christie 1998). Le fait est d'autant plus intéressant que ce créole, de base lexicale française, accepte beaucoup moins facilement que le ndyuka le déterminant zéro. De la même façon qu'en ndyuka, la construction V-N en dominicain exprime également "a unitary predicate concept" (Christie 1998 : 8), et se rencontre en particulier avec des verbes génériques comme **pwann** 'prendre' :

- (39) **Nou té ni pou pwan batiman pou mouté Wozo**
 1PL PAS avoir pour prendre bateau pour monter Roseau
 On a dû prendre un bateau pour monter à Roseau.

c) Dans d'autres cas, il semble que l'on ait véritablement affaire à de la composition lexicale, où le résultat de la juxtaposition des deux entités V et N est plus qu'une description et n'est pas toujours sémantiquement transparent : **nyan pina** manger+pauvre = 'souffrir', **koti faya** couper+feu = 'faire des éclairs', **tey tetey** lier+liane = 'étrangler'.

Les données nous permettent également d'émettre des hypothèses sur le fonctionnement syntaxique de cet objet supposé, et en particulier sur son comportement lors de la reprise anaphorique ou de la relativisation.

a) Comme le montrent les exemples présentés en 3.2.1, l'incorporation n'est pas contrainte fonctionnellement, la structure non-

incorporée peut être utilisée dans les mêmes contextes, selon certaines conditions (introduction d'une détermination sur le N).

b) On ne peut reprendre par un pronom anaphorique qu'un nom déterminé. On s'attend donc à ne pas trouver de phrases comme "on enlève-charge_i et on la_i dépose en bas du saut" (voir l'argument développé dans Baker 1988 pour prouver le caractère syntaxique, et non lexical, de l'incorporation). On remarque en effet dans l'ensemble des textes consultés une tendance à introduire une détermination sur le N, et donc à sortir du domaine de l'incorporation, lorsqu'une reprise anaphorique a lieu dans le texte :

- (40) **Da te u puu a lay_i, da u e dongo**
 alors quand 1/2PL enlever la charge alors 1/2PL IPF descendre
go teke en_i baka ?
 aller prendre 3SG de nouveau
 Alors quand vous sortiez le chargement, vous descendiez et vous alliez le reprendre ?

et non pas

- (41) ***te u puu lay_i, da u e dongo go teke en_i ?**
 quand 1/2PL enlever-charge alors 1/2PL IPF descendre aller prendre 3SG

L'extrait de texte suivant montre que l'on peut anaphoriquement reprendre **goon** par le substitut nominal **wan** parce que le nom est déterminé (ici par le numéral **tu** 'deux') :

- (42) **Eeye mi o koti wan bun goon a yali ya**
 oui 1SG FUT couper un bon abattis le an ici
 Oui, je vais faire un bon abattis cette année.
mi o koti goon a yali ya, mi o koti tu_i goon,
 1SG FUT couper-abattis le an ici 1SG FUT couper deux abattis
 Je vais défricher cette année, je vais faire deux abattis,
mi o koti wan_i a santi pasi anga wan_i a mi baka de
 1SG FUT couper un PREP sable chemin et un PREP 1SG derrière là
 je vais en couper un sur le Chemin des Sables, et un derrière, là.

c) L'argument rendu inerte par le processus d'incorporation nominale ne semble pas pouvoir non plus être soumis à une relativisation (voir (44), et (46)). Les textes attestent en effet l'absence de relativisation d'un objet incorporé. La relativisation implique que l'objet soit dans le

domaine référentiel et soit accompagné d'une détermination (explicite, ou forme nue, comme dans les exemples (28) et (29) présentés section 3.1), comme en (43) et (45). En raison de cette contrainte, les énoncés (44) et (46) sont agrammaticaux.

- (43) **Mi o koti a goon di de na abaa se.**
 1SG FUT couper le abattis REL être PREP face côté
 Je vais couper l'abattis qui est en face.

mais :

- (44) ***mi o koti goon di de na abaa se.**

- (45) **Mi o gi wan faya di o boon ala a udu de**
 1SG FUT donner un feu REL FUT brûler tout le bois là
 Je vais faire un feu qui brûlera tout ce bois.

mais :

- (46) ***mi o gi faya di o boon ala a udu de**

3.2.2. Incorporation nominale

Les données présentées montrent un statut particulier de l'argument ainsi détaché de la référence et privé de ses propriétés de syntagme nominal.

Les constructions décrites ci-dessus pour le ndyuka rappellent les phénomènes de coalescence connus dans les langues de Nouvelle-Calédonie (voir Bril 2002) ou les langues mélanésiennes (voir Moyse-Faurie 1997) tout aussi isolantes. Comme le décrit Bril (2002) pour le nêlêmwa, l'objet dans ce type de construction perd ses propriétés syntaxiques et sémantiques pour ne devenir qu'une spécification qualitative du verbe auquel il est intimement lié :

- (47) **hla wo dep thaama**
 3PL tresser natte femme
 Les femmes sont en train de tisser. (litt. tisser-natte)
- (48) **hla wa dep a thaama**
 3PL tisser-TR natte AGT femme
 Les femmes sont en train de tisser des nattes.

Par ailleurs, certains exemples du ndyuka semblent s'apparenter à ceux rencontrés en drehu (langue mélanésienne, voir Moyse-Faurie 1997),

langue dans laquelle "quelques verbes à la forme indéterminée s'associent avec un grand nombre de nominaux pour former des composés, véritables locutions verbales" (Moyse-Faurie 1997 : 234). L'auteur donne les exemples de composés avec *nyii-* 'faire' (*nyii-treu*, litt. faire-lune > 'faire la fête' ; *nyii-drösinöe*, litt. faire-feuille d'arbre > 'préparer un médicament') proches des constructions avec *gi* 'donner' telles que *gi toli*, litt. donner-histoire > 'raconter', *gi faya*, litt. donner-feu > 'mettre le feu', *gi bobo*, litt. donner-sein > 'allaiter'.

3.2.3. L'incorporation nominale comme processus de réduction de valence ? Le cas des constructions trivalentes

Si les données et leur analyse présentées ci-dessus montrent l'existence d'une construction de type incorporation nominale en ndyuka, il nous reste à répondre à la question soulevée dans la section 1 : ce processus peut-il être mis en parallèle avec les autres mécanismes syntaxiques de réduction de la valence en ndyuka ?

Lors de l'incorporation d'un N dans V, le prédicat ainsi formé peut être de deux types. D'une part, il peut s'agir d'un prédicat intransitif qui n'admet plus qu'un argument, et dans ce cas, le N incorporé a perdu sa fonction argumentale (voir les exemples de nêlêmwa, Bril 2002). D'autre part, il peut s'agir d'un prédicat transitif dont l'un des arguments est soit la spécification d'un V classifié par l'incorporation d'un terme suffisamment générique pour être perçu comme une sorte de marque de classe (de type 'il liquide-boit du lait' / 'il solide-mange de la viande'), soit la montée en position objet d'un autre argument (et en particulier, du possesseur de l'objet incorporé, comme en émerillon, Rose 2003).

En ndyuka, le prédicat V-N_{incorporé} ainsi formé n'accepte pas d'objet. Les constructions de type **boli nyanyan wan kuku* (litt. cuire-nourriture un gâteau), ou encore **puu lay a boto* (litt. enlever-charge la pirogue) ne sont pas grammaticales. Mais cette contrainte peut donner lieu à deux interprétations contradictoires. La première pourrait indiquer que le prédicat ainsi formé est effectivement devenu intransitif, ce qui expliquerait l'impossibilité de lui adjoindre un objet. L'autre interprétation peut laisser envisager que l'objet, bien qu'ayant perdu ses propriétés

sémantiques et une partie de ses propriétés syntaxiques, reste bel et bien un argument du verbe.

Une construction interroge cette seconde interprétation.

L'un des verbes couramment utilisés en incorporation est le verbe **gi** 'donner', verbe trivalent. Comme on l'a vu dans la section 1, l'unique marque de la fonction syntaxique d'un argument est sa position par rapport au verbe dont il dépend.

a) Dans une construction trivalente canonique, le syntagme nominal représentant le destinataire suit directement le verbe (sa fonction est alors celle d'objet direct), et celui représentant l'objet transféré est rejeté après celui-ci (sa fonction est alors celle d'objet indirect). Contrairement à la position défendue par Dryer (1986), nous séparons ici rôles sémantiques (destinataire / objet transféré) et fonctions syntaxiques (respectivement objet direct et objet indirect). Nous ne parlerons donc pas d'objets primaires et secondaires.

Dans ces constructions trivalentes, l'un des objets peut être omis, indifféremment l'objet direct (50b) ou indirect (ex. 49 et 50a), sans que soit affectée la structure syntaxique :

(49) **I á ben mu gi a pikin ya.**
 2SG NEG PAS devoir donner le enfant DEM
 Tu n'aurais pas dû (le) donner à cet enfant.

(50) **M' be gi en kaba**
 1SG PAS donner 3SG déjà
 a. je l'ai déjà donné / b. je lui ai déjà donné.

b) Dans une construction incorporée, le nom qui présente une solidarité sémantique particulière avec le verbe (voir sections précédentes) est le terme qui en est le plus proche et le suit directement. C'est ce qu'on observe dans les constructions en (51), dans lesquelles le terme représentant l'objet transféré suit directement le verbe et fonctionne non comme un argument, mais comme un qualificateur du verbe générique **gi** :

(51)a. **A uman e gi bobì**
 la femme IPF donner-sein
 La femme allaite.

- b. **I koti goon i gi faya**
 2SG couper-abattis 2SG donner-feu
 Tu défriches puis tu mets le feu.

L'incorporation nominale, dans ces exemples, se caractérise bien par une diminution de la valence du verbe, avec la perte de position syntaxique de l'objet indirect (représentant l'entité transférée). En revanche, la place de l'objet direct (représentant le destinataire) est bien conservée, et lorsqu'il est exprimé, le terme renvoyant au destinataire se trouve juste après le verbe, comme en attestent les exemples (52)a et b :

- (52)a. **A uman e gi en bobi**
 la femme IPF donner 3SG sein
 La femme l'allait.

- b. **Te i o go gi en faya, da na sani i de**
 quand 2SG FUT aller donner 3SG feu alors PREP chose 2SG être
 Quand tu vas pour y mettre le feu (à l'abattis), alors c'est un sacré truc (litt. tu es dans quelque chose).

De manière intéressante, le phénomène décrit pour le créole dominicain présente un cas similaire avec un verbe ditransitif (Christie 1998 : 8), dans lequel le destinataire exprimé est inséré entre deux entités qui entretiennent une solidarité particulière, le V et le N non déterminé formant une séquence proche de celle à objet incorporé en ndyuka :

- (53) **I di mwen pawòl**
 3SG dire 1SG mots
 Il m'a insulté (litt. il m'a dit (des) mots).

4. Pour conclure

Ces données nous amènent à la conclusion suivante concernant le phénomène d'incorporation nominale en ndyuka :

- cette incorporation n'est pas morphologique, du fait du caractère typologique même de cette langue ;
- même si on assiste à une diminution de la valence des verbes qui incorporent, cette incorporation ressemble davantage à un procédé lexicogénique de composition, comme semblent l'indiquer toutes les propriétés que l'on a pu décrire dans cet article :

a) le groupe V-N_{incorporé} construit une entité sémantique qui désigne des activités institutionnalisées ou reconnues comme des concepts unitaires ;

b) le groupe V-N_{incorporé} est la juxtaposition de deux entités, V et N, dont le sémantisme va au-delà de la somme des sens de chacune de ces entités ;

c) l'impossibilité d'une reprise pronominale sur le N incorporé est finalement le résultat d'une contrainte pragmatique : l'argument étant alors considéré comme vidé de sa référentialité et de son individualité, il fonctionne comme une qualification du verbe.

Abréviations

1SG	1 ^{re} personne du singulier	IPF	imperfectif
1/2PL	1 ^{re} ou 2 ^e personne du pluriel	IDEO	idéophone
AGT	agent	NEG	négation
CAUS	causatif	PAS	passé
COP	copule	PREP	préposition
DEM	démonstratif	REL	relatif
FUT	futur	TR	transitif

Références

BAKER, Mark

1988 *Incorporation. A Theory of Grammatical Function Changing*. Chicago and London: University of Chicago Press.

BAPTISTA, Marlyse

2002 *The syntax of Cape Verdean Creole*. Amsterdam: John Benjamins.

2003 The Cape Verdean NP in the Sotavento Varieties: An Empirical Study. Communication présentée à la Journée d'Etudes Conscila, D. Véronique (org.), *Les SN dans les langues créoles : enjeux pour les théories de la créolisation*, 17/01/03, Paris.

BICKERTON, Derek

1975 *Dynamics of a Creole System*. Cambridge: Cambridge University Press.

BRIL, Isabelle

2002 *Le nêlêmwa (Nouvelle-Calédonie). Analyse syntaxique et sémantique*. Louvain: Peeters.

BRUYN, Adrienne

2007 Bare nouns and articles in Sranan. *Noun phrases in Creole languages*, M. Baptista & J. Guéron (eds), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

CHAUDENSON, Robert

2003 *La créolisation : théorie, applications, implications*. Paris: L'Harmattan.

CHRISTIE, Pauline

1998 Noun phrases in Dominican Creole. *Studies in Caribbean Language II*, Christie P. & alii (eds), Port-of-Spain, Trinidad: UWI, School of Education, 265-279.

CORNE, Chris

1999 *From French to Creole. The development of new vernaculars in the French colonial world.* London: University of Westminster Press.

CREISSELS, Denis

2003 Are there 'indirect objects' in African languages ? Communication présentée au 33e Colloque sur la linguistique et les langues africaines. Leiden, août 2003.

DIXON, Robert & AIKHENVALD, Alexandra

2000 Introduction. *Changing valency. Case studies in transitivity.* Cambridge: Cambridge University Press.

DRYER, Mathew

1986 Primary Objects, Secondary Objects, and Antidative. *Language* 62.4: 808-845.

GOURY, Laurence

2003 *Le ndyuka. Une langue créole du Surinam et de Guyane française.* Paris: L'Harmattan.

HUTTAR, George & HUTTAR, Mary

1994 *Ndyuka.* Londres: Routledge.

KIHM, Alain

2003 Le marquage de la définitude et du nombre dans les créoles de base lexicale française et les créoles de base lexicale portugaise de l'aire atlantique. Communication présentée à la Journée d'Etudes Conscila, D. Véronique (org.), *Les SN dans les langues créoles : enjeux pour les théories de la créolisation*, 17/01/03, Paris.

LEFEVBRE, Claire

2001 Relexification in Creole genesis and its effects on the development of the Creole. *Creolization and Contact*, N. Smith & T. Veenstra (eds), Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins, 9-43.

MICHAELIS, Suzanne & HASPELMATH, Martin

2003 Ditransitive constructions: Creole languages in a cross-linguistic perspective. *Creolica*, <http://www.creolica.net>.

MIGGE, Bettina

2003 *Creole formation as language contact: The case of the Suriname Creoles*. Amsterdam: John Benjamins.

MITHUN, Marianne

1984 The evolution of noun incorporation. *Language* 60.4: 847-893.

MOYSE-FAURIE, Claire

1997 Phénomènes d'incorporation dans quelques langues océaniques. *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, anno XXVI, n°2: 227-246.

MUFWENE, Salikoko

2001 *The ecology of language evolution*. Cambridge Approaches to Language Contact. New York: Cambridge University Press.

PAYNE, Tomas

1997 *Describing morphosyntax*. Cambridge: Cambridge University Press.

PRICE, Richard

2002 Maroons in Surinam and Guyane: How many and where? *New West Indian Guide* 76.1: 81-88.

ROSE, Françoise

2003 *Morphosyntaxe de l'émérillon. Une langue tupi-guarani de Guyane française*, Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière Lyon II.

SCHWEGLER, Armin

2001 Superstrate, substrate, convergence: On the multiple origins of Palenquero *yo, y-, i- 'I'*. *Was ich noch sagen wollte... Festschrift für Norbert Boretzky zum 65. Geburtstag*, B. Igla & T. Stolz (eds), Berlin: Akademie Verlag, 249-269.

SMITH, Norval

1987 *The Genesis of the Creole Languages of Surinam*. Universiteit van Amsterdam. ms.

TOMAS, Rosen S.

1989 Two types of noun incorporation: a lexical analysis. *Language* 65.2: 294-317.